

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Rolampont

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 19 septembre 2022

Date d'affichage : 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-trois septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Céline BERNAND, maire.

Présents : Céline BERNAND, Jean-Manuel BOISSET, Claude BOUVIER, Roger CLAUDEL, Joël DERAM, Lydia DOUCHE, Gilles JACQUIN, Valérie RACLOT, Magali RAVINEAU, Mary-Claude RICHARD, Stéphane SANCHEZ.

Représenté : Mickael MONGUILLON par Céline BERNAND.

Absents : Céline LEGOUX, Christophe VERMOT-SANDOZ.

Secrétaire : Madame Magali RAVINEAU a été nommée secrétaire de séance

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2022_047 - Modification de la délibération 2022-01 - Approbation du cahier des charges et des baux de location amiable des droits de chasse dans les forêts communales 2022-2031

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
11	12	12	0	0	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le lot n°2 du Massif de Rolampont n'a pas trouvé preneur lors de l'adjudication de la chasse, il est louable à l'amiable.

Il est proposé d'approuver les projets de baux de location amiable des droits de chasse dans les forêts communales de Rolampont et des communes associées et notamment les clauses particulières et le cahier des charges de la manière suivante :

Situation en forêt communale	Lots	Bénéficiaires	Loyers annuels
Massif de Rolampont	n°1 (Nord)	Société de chasse « La Diane »	4 250 €

	n°2 (Sud)	M. Florent Esprit	3 000 €
Massif de Lannes-Tronchoy	n°1 (Nord)	Association des chasseurs des bois de Lannes et des Montots	580 €
	n°2 (Sud)	Société des chasseurs « Les Bêtes noires du chant du bois »	530 €
	lot unique (Rochery)	Société des chasseurs en plaine de Lannes	540 €
Massif de Charmoilles-Tronchoy	Unique (Rienbeau & Bois de Congé)	Association des chasseurs de Charmoilles-Tronchoy	2 250 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'autoriser** Mme le Maire à signer toutes conventions de location, cahier des charges et cahier des clauses particulières et plus généralement faire le nécessaire.

Adoptée à l'unanimité.

Questions et informations diverses

- Subventions DETR : refus des demandes de subventions 2021 suite à des arbitrages
- OPAH-RU : au vu des retours de la sous-préfecture concernant les demandes de subventions, pas de possibilité pour la commune d'intégrer l'OPAH-RU
- Débat citoyen autour de la chasse

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h.

Fait à Rolampont, les jours, mois et an susdits

Le Maire

Céline Bernard

